



Créer, se tenir,
notre richesse
c'est le monde!

JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT
COLLOQUE ROIAC 2016



Chaire de recherche du Canada
en organisation communautaire

LES OC, LES CISSS/CIUSSS ET LA « NOUVELLE GOUVERNANCE »

Compte rendu de l'atelier AB 5 - Jeudi 26 mai 2016

René Lachapelle, André-Anne Parent et Gédéon Verreault

L'atelier a réuni 17 OC, 7 personnes qui interviennent avec des OC dans un établissement de santé et services sociaux ou une municipalité et 3 membres de la CRCOC qui ont assumé l'animation. La liste de participantes et participants est en annexe. Il avait comme objectif de réaliser une réflexion collective sur la situation de l'organisation communautaire dans les CISSS/CIUSSS et l'impact de la désignation des MRC comme gouvernement local responsable du développement social. Ces changements importants soulèvent des questions qui concernent directement les pratiques d'organisation communautaire. Comment les CISSS/CIUSSS peuvent-ils se donner les moyens de maintenir des rapports de partenariat avec les communautés? Comment les élus peuvent-ils s'approprier les impératifs de l'action collective et se familiariser avec la participation citoyenne? Le territoire d'appartenance est un levier important pour l'action collective, qu'elle soit axée sur une clientèle spécifique ou sur le développement des communautés : quels critères peuvent aider les OC à réfléchir leurs pratiques dans le nouveau contexte créé par les paradoxes actuels des politiques publiques qui ont aboli les territoires locaux en santé et services sociaux et valorisé les territoires locaux au niveau des municipalités et du développement économique?

L'atelier a été une occasion de réflexion collective sur les partenariats avec les organismes communautaires et les autres acteurs collectifs des collectivités locales à partir des expériences vécues des participantes et participants et des données et analyses qui se dégagent de recherches sur le développement des territoires par la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire.

1. L'ÉTAT DES LIEUX

Cette première moitié de l'atelier visait à établir l'état des lieux à partir de trois questions : le rattachement administratif des OC, les mécanismes de liaison des établissements avec les communautés locales et les relations avec les organismes communautaires.

Le rattachement administratif

Les participantes et participants ont été invités à préciser la position de l'organisation communautaire dans leur établissement. Le portrait qui se dégage de la mise en commun, c'est que, pour la moitié des OC présents, les équipes sont rattachées à des directions adjointes et, pour l'autre moitié, à des équipes ou directions de santé publique.

Les équipes rattachées à une direction adjointe trouvent qu'il est plus facile d'influencer la prise de décision de la haute direction tout en maintenant une certaine coordination avec la santé

publique. Les possibilités d'ancrage dans les communautés locales reposent sur la reconnaissance par la direction du découpage des communautés locales. Cependant l'harmonisation avec les autres professionnels n'est pas toujours évidente.

Du côté des équipes rattachées à la santé publique, il semble que ce soit plus facile d'intervenir en alliance avec les professionnels de ces équipes et de travailler sur le terrain, mais les rapports avec la haute direction ne sont pas évidents. De plus, il y a des risques que le travail des OC soit géré en fonction des pratiques et intérêts mis de l'avant par la santé publique sans tenir compte des préoccupations des OC en développement des communautés (DC) : on craint une définition fourretout du DC qui ignore le travail sur les enjeux sociopolitiques, une instrumentalisation des communautés, etc. On déplore qu'il n'y ait pas de définition commune du DC.

Les rapports des établissements avec les communautés locales

Pour le moment, il semble difficile de définir comment les CISSS/CIUSSS vont établir des liens avec les communautés locales ou les réseaux locaux de services : qui sera le représentant de l'établissement dans le milieu? Il y a des intentions, mais les mécanismes de partenariat ne sont pas définis. Est-ce que les milieux vont demander d'être consultés? On l'espère. Pour le moment, les énergies semblent davantage orientées vers la mise en place des structures à l'interne. Lorsqu'il y a présence des directions dans les instances de développement social, c'est la santé publique et le problème est surtout stratégique : les OC ne sont pas mis au courant de ce qui se fait. Ces difficultés sont liées au rôle peu clair du CISSS/CIUSSS dans le milieu. On écoute le milieu, mais à la pièce sans vision globale.

Du côté des milieux locaux, des villes comme Québec et Laval sont à mettre en place une direction du développement social. À Québec, la ville fait table rase et a fait savoir aux OC qu'on les appellerait quand on aurait quelque chose à leur demander. À Laval, au contraire, il y a une volonté de mettre en place un politique qui repose sur une liaison entre la ville, la direction de santé publique et l'organisation communautaire.

Le travail terrain des OC reste encore à définir. La tendance dans les établissements est à la centralisation, mais les directions ne sont pas capables d'assumer toutes les représentations aux tables de concertation. Les OC doivent créer de nouvelles alliances, que ce soit à l'interne ou dans les milieux.

Les relations avec les organismes communautaires

En termes opérationnels, les rapports des OC avec les groupes communautaires n'ont pas changé, mais il y a de nouvelles tensions qui se manifestent. D'une part, les groupes ne savent plus à qui s'adresser pour faire avancer les dossiers et se tournent vers les OC. D'autre part, ils craignent une trop grande proximité de ceux-ci avec les bailleurs de fonds, SP et PSOC, qui relèvent de l'établissement qui les emploie. Ces craintes sont aussi partagées par les OC, notamment pour les projets financés par la santé publique. Certains établissements sont en train d'élaborer des codes d'éthique pour éviter les conflits, mais pour le moment les CISSS offrent peu de réponses aux groupes pour diminuer les craintes. L'interface CISSS/communauté est en péril.

2. LA « NOUVELLE GOUVERNANCE RÉGIONALE » : LES MRC COMME GOUVERNEMENT DE PROXIMITÉ

La seconde partie de l'atelier a été consacrée à la discussion d'analyses pour mieux comprendre les défis pour le développement des communautés que soulève la nouvelle gouvernance de proximité confiée aux MRC. Comment travailler avec les élus? Sur quelle expertise les OC peuvent-ils compter pour relever ces nouveaux défis?

Travailler avec les élus (Gédéon Verreault)

Les élus municipaux deviennent des partenaires incontournables dans les démarches de développement puisque c'est à eux que le gouvernement a remis la responsabilité et le contrôle des ressources dans ce domaine. Communagir a réalisé une enquête auprès de 360 élus municipaux (Chantier sur l'évolution des pratiques, 2015) qui donne un profil de leurs attitudes à l'égard du développement collectif.

Les résultats démontrent que ce sont des personnes soucieuses de répondre aux attentes de leur population (83 %) et qui préfèrent les actions dont les retombées sont le plus large possible (77 %). Ils passent beaucoup de temps dans les instances municipales où leur présence est requise (63 %), en même temps qu'ils doivent, règle générale, gagner leur vie. On doit comprendre qu'ils doivent mesurer comment ils investissent leur temps alors que 80 % d'entre eux disent être souvent ou très souvent sollicités pour participer à des projets ou des concertations. Ils ne sont pas particulièrement familiers avec les démarches de développement que 62 % estiment être « parfois mal organisées ». La moitié estime que les concertations sont des processus lourds.

Le défi c'est de construire avec eux des rapports reposant sur la reconnaissance des diverses compétences et des divers leaderships qui font la vitalité des communautés dynamiques. Le travail de liaison entre les cultures organisationnelles en présence, la circulation d'informations fiables et la traduction des points de vue des uns et des autres constituent des passages obligés pour l'intervention collective.

L'échange confirme qu'il est essentiel de travailler avec les élus, mais on estime que ce n'est pas gagné d'avance. Nous devons nous-mêmes bien connaître le milieu municipal et les défis vécus par les élus. Les organismes ont souvent des attentes trop élevées car les élus n'ont pas toutes les ressources pour y répondre même si le Fonds de développement des territoires est plus souple. Les élus considèrent que les groupes sont des quêteux.

Il faut trouver des façons de dépasser les demandes de soutien financier, créer des liens personnalisés, se faire connaître et miser sur des alliés. Il faut savoir prendre le temps, les approcher un à un, à leurs heures. Il faut faire valoir notre expertise, faire circuler l'information, préparer les moments où on souhaite leur présence, miser sur des stratégies éducatives pour faire avancer leur compréhension des enjeux sociaux et créer des synergies. Les portraits de situation faciles à lire et comprendre, comme le tableau de bord des communautés, ça aide à faire voir l'intérêt d'investir dans une dynamique de développement social et la résolution de problèmes sociaux.

Il faut s'intéresser à leurs propres problématiques. La réalité municipale comporte aussi ses contraintes. Ce sont les MRC qui ont des compétences en développement social et plusieurs

estiment que ça vient jouer dans l'autonomie des municipalités. Les rapports entre les grosses et les petites municipalités, entre le milieu urbain et rural ne vont pas de soi. Les alliances pour la solidarité ont obligé les MRC, les CISSS et les CDC à travailler ensemble : un acquis sur lequel il faut compter.

Un héritage d'expertise en action collective (René Lachapelle)

Depuis les débuts de l'organisation communautaire au Québec à la fin des années 1960, la reconnaissance des valeurs des milieux populaires et des personnes qui les constituent, la capacité de traduire dans leurs mots les expertises savantes et de leur offrir une synthèse de ce dialogue ont constitué le cœur des pratiques d'intervention collective. Il faut lire l'autobiographie professionnelle de Michel Blondin (Blondin, Comeau et Provencher, 2012) pour voir à quel point l'efficacité des mobilisations repose sur cette attitude. C'est la base de l'éducation populaire.

Le développement d'alliances avec les mouvements sociaux organisés comme la CSN, la FTQ, la Fédération des femmes du Québec, etc. a permis de fournir des ressources autonomes aux revendications populaires et de leur permettre d'atteindre une portée nationale. Il faut rappeler la Marche pour l'emploi (1983), la Marche du Pain et des Roses (1995), le Collectif pour un Québec sans pauvreté (1998), etc. qui ont marqué des tournants dans l'histoire sociale du Québec. Un acquis majeur comme les centres de la petite enfance est une coconstruction résultant des revendications et négociations entre le gouvernement québécois et le mouvement des garderies avec le soutien des syndicats d'éducatrices (CSN et CSQ).

Le printemps étudiant de 2012 a démontré que le potentiel de mobilisation demeure élevé lorsque le leadership de l'action est clair et que les revendications sont précises. On pense souvent que les grandes mobilisations sont chose du passé, mais il faut reconnaître qu'il y a nettement plus de monde dans les rangs des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qu'il y a trente ou quarante ans. Les réseaux sociaux individualisent les gens, mais ils offrent aussi des facilités d'accès à l'information multiplient les capacités de mise en réseau des personnes. De nouveaux enjeux émergent autour de l'environnement, de la circulation du pétrole, de la reconnaissance des populations autochtones, etc. On ne refera pas les structures abolies, mais on devrait pouvoir en inventer de nouvelles qui tablent sur les acquis et permettent de corriger les faiblesses.

L'échange confirme que l'approche consensuelle ne suffit pas et que certains dossiers appellent des stratégies plus conflictuelles. Ça suppose effectivement de mobiliser autour d'enjeux communs. L'action citoyenne peut redevenir un moteur important. Les OC auront-ils les marges de manœuvre requises?

Actuellement il est plus difficile de prendre du temps simplement pour être avec les gens, les écouter et faire émerger leur volonté d'agir. Les programmes occupent beaucoup de temps, la santé publique n'accorde plus la même importance au développement des communautés et les élus ont tendance à vouloir faire les choses tout seuls. Le travail de liaison des OC est crucial. Il faut miser sur l'intérêt des municipalités à répondre aux préoccupations des citoyens, être là au bon moment et aider les personnes qui ont de la difficulté à se faire entendre. Il faut être capable de

bouger vite quand les opportunités se présentent, ce qui n'est pas évident avec la charge actuelle de travail. Il faut aussi des outils d'analyse des nouvelles situations qui se pointent. Nous devons nous demander si nous faisons les bonnes choses comme OC.

3. OCCUPER LE TERRITOIRE

La troisième partie de l'atelier était consacrée à de brèves présentations et à une discussion en plénière autour des défis pour l'action collective que soulève la conjoncture sociale et des points d'appui sur lesquels l'organisation communautaire peut s'appuyer pour contribuer à une alternative.

Quatre défis politiques soulevés par la remise en question du modèle québécois

1) Une lecture sanitaire de l'intervention (André-Anne Parent)

On assiste à un changement de paradigme en santé et services sociaux et en santé publique. Les services de santé sont présentés comme un bien de consommation et on assiste progressivement au démantèlement des CLSC pour une orientation axée sur les super cliniques, les super infirmières et, sans aucun doute, de super médecins, mais il y a peu de place pour une super santé publique dans ce portrait. Le nouveau Programme national de santé publique présente une offre de services qui vise l'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires. C'est une vision clientéliste axée sur le patient-partenaire et une offre de services performante, qui repose sur une vision épidémiologique où les facteurs de risque se réduisent aux populations vulnérables. La prévention de la maladie prend le dessus sur la promotion de la santé. On s'adresse aux individus en faisant abstraction des déterminants sociaux de la santé. C'est réducteur par rapport au développement des communautés et insuffisant pour une justice sociale et environnementale.

2) L'austérité et la montée des inégalités

Après une trentaine d'années de co-construction de politiques publiques alliant la société civile et les pouvoirs publics, l'État-partenaire est revu à la lumière d'une idéologie néolibérale reposant sur l'« austérité » et la centralisation des pouvoirs de l'État. De telles mesures ont pour effet d'accroître les inégalités et constituent une menace pour la cohésion sociale. Les écarts actuels de revenu n'ont jamais atteint un tel niveau depuis le début du 20^e siècle. Les inégalités sociales de santé sont devenues, dans un nombre croissant de pays, le défi prioritaire des systèmes de santé. L'amélioration de la santé de la population devrait donc passer avant tout par de nouvelles stratégies pour réduire les inégalités sociales.

3) Les élus locaux et les MRC comme instance de gouvernement local (René Lachapelle)

La reconnaissance d'un statut de gouvernement local aux MRC avec une responsabilité de développement social qui s'ajoute à leurs pouvoirs traditionnels en aménagement du territoire, entraîne un déplacement par rapport à la tradition où le social relevait d'abord des groupes communautaires et des CLSC. Les élus sont d'ailleurs plus sensibles aux enjeux du développement économique, une priorité d'intervention pour 85 % des MRC selon la FQM, qu'au développement social que 34 % ont retenu en priorité. Dans ce contexte, s'il y a avantage à la proximité, il y a aussi du terrain à gagner, d'autant que les cultures communautaire et municipale reposent sur des façons de faire différentes : les groupes discutent longuement d'enjeux à moyen et long terme, les

élus travaillent en fonction de résultats rapidement mesurables et de l'échéancier électoral de quatre ans. Le gouvernement local est une revendication de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec, mais c'est aussi une réalité à construire au cours des prochaines décennies.

4) L'action communautaire en redéfinition et la participation citoyenne à inventer

Les changements politiques inquiètent les organismes communautaires. La politique de reconnaissance de 2001 a eu un effet positif en favorisant le financement de base sur plusieurs années. Les budgets consacrés à l'action communautaire sont ceux dont la croissance s'est maintenue depuis. Mais il a eu aussi des effets négatifs en renforçant, à l'image des ministères auxquels ils se rattachent, l'identification sectorielle des groupes et en bloquant quasi systématiquement l'accès au financement public pour les nouveaux groupes au nom de l'impératif de renforcer d'abord les groupes établis. Le milieu communautaire n'arrive pas à développer le leadership unitaire qui lui permettrait de créer un rapport de forces avec le gouvernement. La perspective la plus inquiétante est celle d'être considérés comme des sous-traitants si le gouvernement lie le financement à des appels d'offre de services.

Quatre points d'appui développer une alternative

1) L'arrimage au territoire local et les rapports avec les gestionnaires et les élus

La reconnaissance des MRC n'est pas seulement une nouvelle contrainte. C'est le territoire le plus près de celui des CLSC en région et c'est une échelle où l'appartenance constitue un levier pour l'action collective. Les OC ont souvent contribué aux planifications à l'échelle de ces territoires. Les élus locaux sont aussi ceux qui sont le plus près des populations. Il faudra voir pour cela que les gestionnaires des CISSS/CIUSSS permettent aux OC de participer aux activités locales et de collaborer avec les agents de développement des CLD là où ils subsistent, et des MRC ailleurs. Le développement des communautés constitue un axe de l'offre de services (voir le Cadre de référence du RQIIAC) à faire reconnaître par les directions des établissements.

2) Le partage des savoirs praticiens – chercheurs et les communautés de pratique

Une des forces du RQIIAC a été de s'associer dès ses débuts aux activités de recherche qui permettaient de documenter leurs pratiques et de renforcer leur position stratégique dans le réseau de la santé et des services sociaux. Depuis, les savoirs produits en partenariat ont permis de créer une expertise scientifique nettement plus importante qu'au début des CLSC. C'est un acquis à mettre à profit. Il y a actuellement des initiatives comme le Collectif en développement des communautés et l'Opération veille et soutien stratégiques qui se proposent de diffuser les analyses au fur et à mesure qu'elles sont réalisées afin de soutenir les pratiques. Les OC doivent demeurer vigilants pour suivre ces activités et se faire agents de diffusion pour contribuer au renouvellement des pratiques.

3) L'éducation populaire pour la formation de nouveaux leaders de l'action collective

L'action communautaire doit demeurer un milieu d'innovation. La situation actuelle constitue une occasion de faire bouger les choses et il y aura sans doute des occasions pour en discuter. Il y a cependant un défi important de renouvellement des effectifs : il faut former de nouveaux leaders de l'action collective et il n'y a pas beaucoup d'autre façon d'y arriver que d'accompagner des

citoyennes et des citoyens dans l'action en les aidant à la réfléchir dans une perspective critique. La tradition d'éducation populaire a besoin de revenir à ses sources. La multiplication des récits biographiques de celles et ceux qui l'ont pratiqué fournit de bons exemples d'avenues prometteuses (voir la bibliographie ci-dessous).

4) Les communautés de pratique entre OC et avec les autres IC

Nous avons souvent débattu de l'ouverture des rangs du RQIIAC aux autres intervenants collectifs, mais cela ne s'est pas fait parce qu'il y a des enjeux spécifiques aux établissements de santé et de services sociaux et qu'en dehors de ces établissements, il y a peu d'intervenants qui s'identifient comme OC. Cependant ce qui devient de plus en plus évident, c'est que, localement, il y a plusieurs milieux où les intervenantes et intervenants collectifs se donnent des occasions d'échange et vivent une bonne complicité dans leur milieu. Ces situations sont des atouts importants pour des pratiques complexes comme celles où sont impliqués les OC. Les communautés de pratique, quelle que soit leur forme, constituent des occasions de partage d'expérience qui soutiennent l'action.

ÉCHANGE EN PLÉNIÈRE SUR CES DÉFIS ET LEVIERS POUR L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

Il faut demander aux élus d'être invités aux lieux où se prennent des décisions sur des enjeux comme le logement, la sécurité alimentaire, etc. Le travail avec les élus devrait permettre de les sensibiliser aux injustices que l'on voit en termes de difficulté d'accès aux services et de clientèles laissées pour compte. Il y a aussi un travail à faire auprès des comités d'usager et des comités consultatifs, etc. L'approche clientèle ne doit pas empêcher de trouver un sens au niveau communautaire.

Les territoires des CISSS sont énormes et il y a des risques que l'on soit tenté de régionaliser les dossiers, notamment les concertations. Il faut travailler sur la définition du mot « région » et redécouper en morceaux les territoires pour préserver l'ancrage local. C'est le chien de garde : revenir aux quartiers, aider l'établissement à comprendre quels sont les territoires de mobilisation, utiliser nos outils d'OC pour éduquer l'interne.

Nous avons les mêmes objectifs que la santé publique, mais pas les mêmes façons de faire. Il faut échanger avec la santé publique et partager nos connaissances avec les autres intervenants CISSS/CIUSSS. Il faut aussi soigner les liens avec les autres intervenants collectifs, les agents de développement dans les milieux locaux afin de mieux travailler avec les écoles, les villes, les CPE, etc. On n'est pas obligé de rester repliés sur nous-mêmes.

4. LE FIL CONDUCTEUR (Animation : Gédéon Verreault; synthèse : André-Anne Parent)

L'ensemble du colloque est construit autour d'un fil conducteur qui tente de répondre à la question : *Comment renouveler nos pratiques et nos savoirs afin de contribuer davantage au bien commun?* En quoi l'atelier que nous avons réalisé, nous permet-il de renouveler nos pratiques et nos savoirs afin de contribuer davantage au bien commun?

Il incite à nous mettre en position d'action. Il ne faut pas être pessimiste ou statique, mais miser sur une approche citoyenne. Cela veut dire de délaissé les structures qui n'avancent pas comme

certaines tables de concertation, afin d'être dans les communautés au bon moment pour saisir les opportunités. Il faut dégager un espace de créativité, prendre le leadership sur certains thèmes, renouveler les pratiques et les savoirs. Les chocs culturels apparaissent quand il y a des moments de crise. Il faut donc revenir à la base et essayer de se comprendre et essayer de parler le même langage, élaborer un lexique commun.

Quelques références pour poursuivre la réflexion

BLONDIN MICHEL, COMEAU YVAN ET PROVENCHER YSABEL, (2012), *Innover pour mobiliser. L'actualité de l'expérience de Michel Blondin*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 173p.

BROUSSEAU JUDE, MERCIER CLÉMENT ET BOURQUE DENIS (2016), *Jude Brousseau, conseiller-accompagnateur des acteurs de développement social sur la Côte-Nord*, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC), Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Cahier no. 16-03, 95 p.

COLLECTIF DES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS (CPDC, 2015), *Cadre de référence*, 6p.

GIROUARD MARIE DANIELLE ET BOURQUE DENIS, (2015), *Marie Danielle Girouard, sage-femme du développement communautaire de Saint-Michel*, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC), Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Cahier no. 15-05, 95 p.

LAGRANGE ROBERT ET BOURQUE DENIS, (2015), *Sociologue de l'action : Robert Lagrange organisateur communautaire dans Les Moulins*, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC), Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Cahier no. 15-04, 83 p.

LÉPINE YOLANDE, MERCIER CLÉMENT, BOURQUE DENIS, (2015), *Yolande Lépine, organisatrice communautaire et artisane de la participation citoyenne avec les communautés rurales*, Cahiers de la CRCOC, no. 15-02, 88 p.

MERCIER CAROLE, MERCIER CLÉMENT ET BOURQUE DENIS, (2015), *Intervenante généraliste en développement territorial : Carole Mercier, agente de développement rural*, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC), Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Cahier no. 15-06, 91p.

MICHAUD GASTON, (2014), *La lumière de la terre*, Observatoire estrien du développement des communautés, 162p.

OPÉRATION VEILLE ET SOUTIEN STRATÉGIQUES (OVSS, 2016), *État de situation. Les transformations qui touchent certains leviers d'action collective au Québec, Regard sur les lectures de sept organisations et réseaux*, Juin.

ANNEXE

Liste des participantes et participants à l'atelier

Organisatrices et organisateurs communautaires

Danièle Auclair	CISSS de la Montérégie-Centre
François Baril	CISSS de Chaudière-Appalaches
Michèle Blais	CISSS des Laurentides
Isabelle Boudreau	CISSS de la Montérégie-Est
Jacques Bourgeois	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue
Mathieu Charland-Faucher	CIUSSS de l'Estrie-CHUS
Cynthia Desjardins	CISSS des Laurentides
Anne-Marie Dionne	CISSS de la Montérégie-Est
Pierre Fournier	Retraité d'un CLSC Montréal / Laval
Johanne Gauthier	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Marcel Gélinas	CISSS de la Montérégie-Est
Colette Lavoie	CIUSSS de la Capitale-Nationale
Jean-François Matte	CISSS de la Montérégie-Ouest
Claudia Parent	CIUSSS de la Capitale-Nationale
Isabel Proulx-Heinz	CISSS de Chaudière-Appalaches
Maud Provençal	CISSS de Chaudière-Appalaches
Véronique Tremblay	CISSS de Lanaudière

Autres participantes et participants

Yvon Boisvert	Ville de Sherbrooke Coordonnateur à la vie communautaire
Éric Cadieux	Conseiller, liaison régionale Montréal / Laval Fondation Lucie et André Chagnon
Marie-Claude Claveau	Avenir d'enfants Agente régionale Laval Montréal / Laval
Isabelle Côté	Agente de recherche CIUSSS de l'Estrie-CHUS
Mélissa Généreux	Directrice de santé publique CIUSSS de l'Estrie-CHUS
Chantal Goyette	Coordonnatrice professionnelle CISSS de Laval
Catherine Noreau	Agente de planification, et de programmation CIUSSS de l'Estrie -CHUS

Animation et personnes-ressources

René Lachapelle	Chaire de recherche du Canada en organisation
André-Anne Parent	Université de Montréal professeure Montréal / Laval
Gédéon Verreault	Coopérative Niska Conseiller en développement collectif